



L'École du Chat
d'Evreux

L'ÉCOLE DU CHAT D'EVREUX

✉ BP 455 - 27000 EVREUX

☎ 07.86.29.75.00

Association d'intérêt général à but non lucratif

Site internet : www.ecolechatevreux.org

Courriel : contact@ecolechatevreux.org

Facebook : l'école du chat d'Evreux 2021

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 23 MARS 2024

Salle Jules Janin, 6 Bld Jules Janin - 27000 EVREUX

Présentes: 40 personnes

Mesdames: Aldeguer-Vesque Aurélia, Argental Patricia, Augnet Françoise, Belej Sandra, Belezzy Virginie, Bodard Mauricette, Brière Yvette, Brunaut Laurence, Cousin Henriette, David Marie-Line, Doucerain Ginette, Foubert Jocelyne, Girardon Sandrine, Grelle Claire, Huguenot Nelly, Joimel Jocelyne, Jouan Annick, Kuntz Joëlle, Lampson Patricia, Leboulenger Agnès, Lemaître Danièle, Le Moigne-Durey Mylène, Mallet Francine, Mercier Christelle, Merer Liliane, Mourgoux Martine, Noël Diamantina, Penhoat Catherine, Porchy Corinne, Poulet Juliette, Queval Stéphanie, Renault Isabelle, Renoult Éliane, Riochet Sylvaine, Roulland Françoise, Roussel Lydie, Vaultier Annick, Ventura Karine, Vesque Annick.

Monsieur: Mahé Jacques.

Ont donné valablement pouvoir 28 personnes :

Mesdames: Boismaigre Sylviane à Merer Liliane, Capel Magali à Renoult Éliane, Demoëte Michèle à Poulet Juliette, Donnet Nathalye à Poulet Juliette, Girardon Alice à Brière Yvette, Guilbaud Aurélia à Brière Yvette, Jeanne Gaëlle à Brunaut Laurence, Kennel Marie-Claude à Riochet Sylvaine, Kuhnigk-Khyachi Andréa à Brunaut Laurence, Leboucher Paule à Leboulenger Agnès, Lecacher Chantal à Renoult Éliane, Le Chanu Françoise à Leboulenger Agnès, Marchand Sylvie à Bodard Mauricette, Morisse Claudine à Leboulenger Agnès, Poslednik Anne-Marie à Renoult Éliane, Rayneau Isabelle à Merer Liliane, Salacrou Thérèse à Noël Diamantina, Sasiela Colette à Penhoat Catherine, Thévenin Annie à Penhoat Catherine, Tilliard Josette à Merer Liliane, Valero Christine à Riochet Sylvaine, Valet Monique à Penhoat Catherine.

Messieurs : Cristobal Jean-Michel à Poulet Juliette, Frécharde Raymond à Brière Yvette, Lambilliotte Denis à Riochet Sylvaine, Pamphile Louis à Bodard Mauricette, Perroux Roland à Bodard Mauricette, Raynaud Philippe à Brunaut Laurence.

Ont donné des pouvoirs non valides 4 personnes:

- Pouvoir attribué au-delà du 3^{ème}: Rigaux Alain à Renoult Éliane, Bouchelaghem Yamina à Renoult Éliane.
- Pouvoir attribué à un adhérent non présent à l'AG : Le Bourdais Christel à Rose Noury Géraldine, Rose Noury Géraldine à Girardon Alice.

Composition du Bureau:

Éliane Renoult Présidente

Mauricette Bodard Trésorière

Sylvaine Riochet Secrétaire

Laurence Brunaut Secrétaire Adjointe

Yvette Brière, Alice Girardon, Agnès Leboulenger, Liliane Merer membres.

Composition du Conseil d'Administration (C.A.):

Les membres du Bureau précité et Monique Bosquet, Catherine Penhoat, Juliette Poulet, Monique Taaroa.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2023 ;
- Rapport d'activité de l'année 2023 ;
- Rapport moral de La Présidente ;
- Montant de l'adhésion 2025;
- Questions diverses.
- **Élection pour 2 ans de tous les membres du Conseil d'Administration.**

La Présidente ouvre la séance à 15h00. Elle remercie les adhérents de leur présence ainsi que Mme Lysiane Bandelier représentante de la Mairie d'Évreux. Elle annonce qu'elle se retire de la présidence de l'association mais pas de l'association, expose que Mme Marie-Pierre Alemao a proposé sa candidature à l'été 2023, et qu'elle lui passe le relais. Applaudissements pour Mme Alemao.

1°) Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2023

Compte rendu de l'Assemblée Générale mis en ligne sur le site de l'association et envoi papier sur demande.
Approbation à l'unanimité.

2°) et 3°) **Le rapport d'activité et le rapport moral** sont présentés sous forme de diaporama illustré par des photos de chats encore vivants ou récemment disparus appartenant à des bénévoles, conçu par Liliane Merer et déroulé par Stéphanie Queval. Ils sont commentés par la Présidente.



Conseil d'Administration 2023
 Maximum prévu dans les statuts
 12 membres CA dont 8 membres du bureau.

Présidente	Renoult Eliane	CA et Bureau
Trésorière	Bodard Mauricette	CA et Bureau
par intérim suite à la démission de Merer Liliane en 06/2023		
Secrétaire	Riochet Sylvaine	CA et Bureau
Secrétaire-Adjointe	Brunaut Laurence	CA et Bureau
Membre	Brière Yvette	CA et Bureau
Membre	Girardon Alice	CA et Bureau
Membre	Leboulenger Agnès	CA et Bureau
Membre	Merer Liliane	CA et Bureau
Membre	Bosquet Monique	CA
Membre	Penhoat Catherine	CA
Membre	Poulet Juliette	CA
Membre	Taaroa Monique	CA

A la fin de l'A.G. , les adhérents devront élire les membres du Conseil d'Administration
 Les adhérents sont invités à rester à la fin de la séance.

La Présidente rappelle qu'elle souhaite cesser ses fonctions depuis 2022 pour pouvoir mener une vie sociale et culturelle tout en restant dans l'association.

Mme Porchy relève avec humour qu'il n'y a pas d'homme au Conseil d'Administration.

La trésorerie fin 2022 :	31.747 euros
La trésorerie fin 2023 :	31.715 euros
Résultat comptable 2023 : - 3.127,04 €	
=	
Produits/recettes 2023	- Charges/dépenses 2023
106.188,89 €	- 109.315,93€

Compte de résultat 2023 Comparaison 2009/2023

CHARGES en €	2009	2023	PRODUITS en €	2009	2023
Honoraires Vétérinaires Association		76.841,14	Prestations pension Rbts Dispensaires Adoptions	8184,38	0,00 7.278,26 19.686,45
Honoraires Dispensaires (Aides et non Imposables)	20.071,95	8.165,93	Reventes aliments/adhérents Ventes march- achetées - données	1344,10	11.067,50 6.081,50 2.994,84
TOTAL HONOR/VETERI.	20.071,95	85.007,07	Subventions	3800,00	4.590,00
Achats/marchandises	6.136,75	18.496,32	Dons particuliers	8692,18	30.756,53
Sous-traitance administ.		3.667,94	Dons entreprises directs		900,00
Autres charges		2.144,60	Dons entreprises /ind Parrainage		13.300,30
			Dons par/par Clic Animaux		1.950,00 151,76
			Manifestations	3070,8	3.255,00
			Cotisations	2081,00	3.525,00
			Autres produits		741,55
TOTAL/FONCTIONNEM.	6.136,75	24.308,86	TOTAL PRODUITS	27.172,38	106.188,89
TOTAL CHARGES	26.208,70	109.315,93			

Le comparatif 2009/2023 montre l'évolution des charges et produits du 4 avril 2009 au 23 mars 2024 période pendant laquelle Mme Renoult a été présidente de l'École du chat soit 15 années.



La Présidente précise qu'une personne aidée est une personne non imposable à l'impôt sur le revenu à qui l'association fait bénéficier de tarifs associatifs pour les soins et la stérilisation de son ou ses chats.

Elle rappelle que lors d'une stérilisation il y a aussi l'identification, ce qui majore les frais. Nos chats libres ou à l'adoption sont soignés, testés, vaccinés et identifiés.

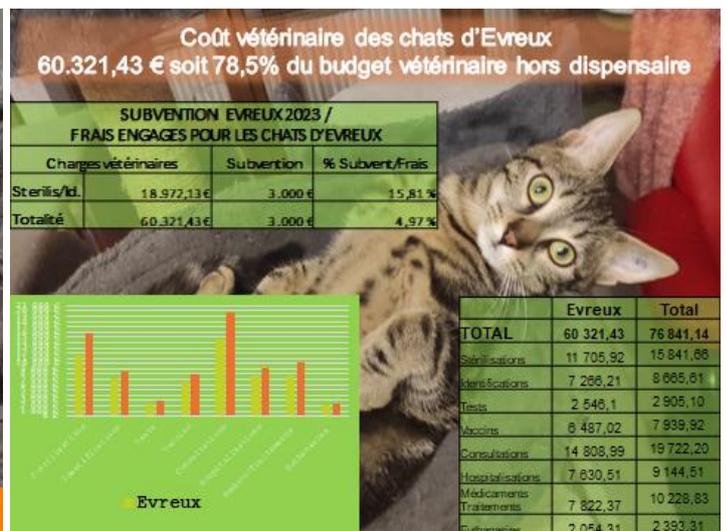
Elle évoque le cas d'une association de Vernon qui n'a plus d'activité, laissant 75 chats sans solution. La Fondation 30 Millions d'Amis (30 M.A.) a cherché qui pouvait prendre en charge les chats. L'École du chat en a accueilli 2, Uruguay et Uranus.

Uruguay est heureux dans sa famille d'accueil, Mme Renoult, quand il est le seul chat. La Présidente rappelle qu'il a reçu des soins onéreux entre 2.500 et 3.000 €. Elle a sollicité la Fondation 30 M.A. pour une prise en charge partielle des frais, même minime, mais n'a pas obtenu de réponse.

Les subventions des communes

Communes	2009	2021	2022	2023
Criquebeuf sur Seine	////	600	350	0
Evreux	3.800	2.500	3.000	3000
Gravigny	////	400	400	400
Guichainville	////	200	200	400
Le Vieil Evreux	////	300	300	300
Martot	////	400	400	400
TOTAL Subventions	3.800	4.400	4.650	4.500
Rappel du total des honoraires vétérinaires dispensaires compris	////	82916	67910	85007

Criquebeuf a régularisé, sur 2024, son versement 2023 de 400 € suite à un problème de RIB



Entre 2009 et 2023, on observe que la subvention de la ville d'Evreux a baissé alors que l'activité concernant les chats ébroïciens a doublé.



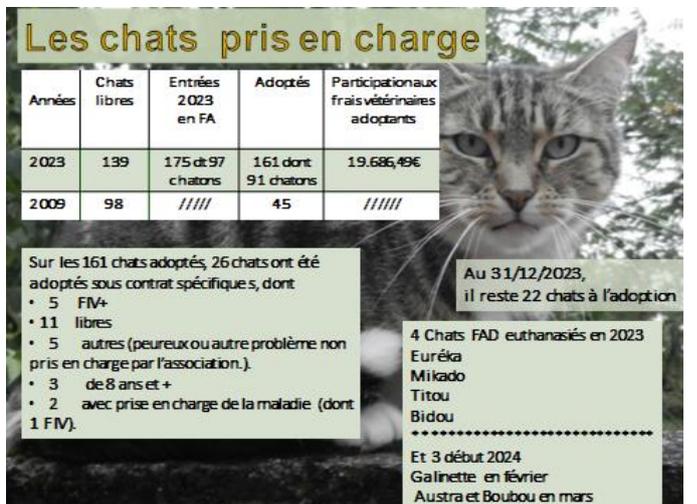
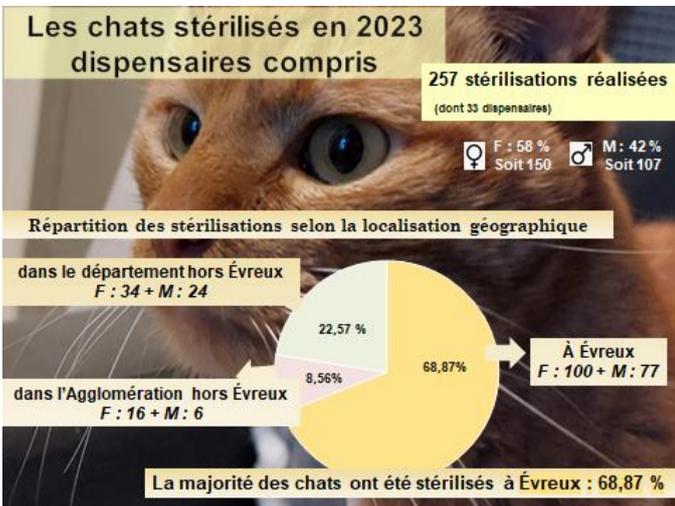
	2023	2009	2023	2009	2023	2009	2023	2009
	Stérilisation		Dont Ovariectomie		Dont Castration		Jours d'hospitalisation	
EVREUX	177	80	100	42	77	38	120	//////
AGGLO HORS EVREUX	22	35	16	25	6	10	9	//////
DEPARTEMENT HORS AGG.	58	74	34	52	24	22	16	//////
HORS DEPARTEMENT	0	8	0	7	0	1	0	//////
TOTAL	257	197	150	126	107	71	145	//////

Les chats stérilisés 2023 dispensaires compris
Comparaison avec 2009

Mme Porchy demande si la Mairie d'Évreux a l'obligation d'intervenir. Réponse : le Maire est responsable des chats errants mais n'a pas d'obligation de les faire stériliser. Selon le Code rural il peut, par arrêté, engager une campagne de stérilisation des chats non identifiés. Ces chats sont alors stérilisés et identifiés.

Mme Ventura souligne que si l'École du chat ne stérilisait pas comme elle le fait, la situation serait encore plus catastrophique.

Quand cela nous est possible nous pouvons aider des maîtres méritants domiciliés hors département, à titre exceptionnel.



Nous recherchons des parrains ou marraines



Les statistiques montrent qu'il y a beaucoup de travail. Les bénévoles, qui restent des bénévoles et ne sont pas des salariés, sont trop peu nombreux. Il manque également des parrains et marraines ; ce dossier sera réactivé. Notre point faible est que nous ne prenons pas le temps de donner des nouvelles des chats parrainés. Nous devons rechercher un bénévole qui fera le lien.

Les dons pour le parrainage sont fiscalement déductibles.

La Présidente remercie les très grands donateurs mais souligne bien qu'il n'y a pas de petit don. Elle lance un appel au secours pour trouver les familles d'accueil qui nous manquent car certaines ont été seulement ponctuelles, d'autres font une pause ou arrêtent. Bien que notre mission ne soit pas de les recueillir, si des chatons arrivent nous n'avons pas d'endroit où les placer; beaucoup de chats resteront alors dehors.

Les personnes 2023

Année/ Personnes	2019	2022	2023
Adhérents	154	129	140 + 1 rappel 2022
Donateurs	171	169	252
Bénévoles	94	95	96
Dont FA	44	47	50 DONT 13 FIN DEC
Marraines	22	11	9
Adoptants	165	162	153 pour 161 chats adoptés
Personnes aidées	130	67 dont 46 NI	47 pour 56 chats

Nos tarifs

Adhésion : 26 euros à partir de 2024, pas d'augmentation pour 2025

Augmentation des tarifs des dispensaires (aide aux particuliers non imposables) :
85 euros pour une femelle, 55 euros pour un mâle, 110 euros pour une femelle gestante, stérilisation et identification comprises.

Les frais d'adoption ont été augmentés de 5 euros fin 2022. Au vu de la conjoncture actuelle, les tarifs ont été augmentés au 1^{er} mars 2024, les tarifs vétérinaires et la nourriture ayant énormément augmenté.

- L'adoption pour une femelle est passée de 175 euros à 195 euros (+11%).
- L'adoption pour un mâle est passée de 145 euros à 165 euros (+14%).
- Les remboursements forfaitaires pour les adoptants qui vont chez leur vétérinaire, passent à :
38 € pour une castration, 80 € pour une ovariectomie, et 30 € pour une vaccination.

Nos tarifs augmentent en raison de l'augmentation des frais vétérinaires et du coût des aliments, ils suivent l'inflation.

Suivi de nos dossiers



SOUPIR, chat EDC, adopté en 2022, par des chèques impayés, plus aucun contact avec l'adoptante.
Aux dernières nouvelles, Soupir se serait sauvé lors d'un nouveau déménagement en 2023. Soupir est resté au nom de l'association, ainsi, s'il est un jour retrouvé, l'association pourra le récupérer. **EN COURS**

Collecte en novembre 2022 au magasin Baobab par Bouge tes pattes.

Le 20 novembre 2022, la Présidente de l'association « Bouge tes Pattes » de Tournedos-Bois-Hubert, a organisé une collecte au magasin Baobab de Gauville la Campagne, au profit de l'École du Chat, avec l'autorisation de la Présidente de l'EDC.

Interrogée sur les résultats de cette collecte, elle ne répondait pas aux mails de rappel de la Présidente, ou apportait des réponses fantaisistes non suivies d'effet.

Une lettre simple lui a été adressée le 19 juillet 2023 afin de lui demander des comptes sur la gestion des croquettes qu'elle a collectées à Baobab au profit de l'EDC.

Le 11 août 2023, sur le parking du magasin Baobab, les parents de cette responsable ont remis à l'EDC via une bénévole, 56 kilos d'alimentation. **DOSSIER CLOS**



Dossier 2022 S'Nala, chatte lâchement abandonnée dans une maison avec ses bébés qui sont décédés, L'association suit pas à pas ce dossier, l'a réactivé en mai 2023 auprès de la gendarmerie chargée de l'enquête. Le dossier a quitté le tribunal judiciaire d'Évreux pour partir à celui de Toulon. Nous attendons les suites de la part du Procureur de Toulon. EN COURS



Mme Cousin donne des nouvelles de S'Nala qu'elle a gardée en famille d'accueil ; aujourd'hui la chatte est adoptée et stérilisée.

Bar à chat « Café Pattounes » à Evreux.

Le 8 septembre 2023, l'EDC a signé une convention de partenariat avec les 2 gérantes du Café Pattounes à Evreux aux fins de mise à disposition de plusieurs chat(te)s par l'EDC au profit du bar à chats Café Pattounes afin de leur offrir une possibilité supplémentaire d'être adoptés.



Ont été adoptées par cet intermédiaire

L'EDC n'ayant plus de chats qui répondent aux critères fixés entre elle-même et le Café Pattounes, particulièrement un état de sociabilisation suffisamment avancé, elle a décidé par lettre avec AR du 6 février 2024 de dénoncer la convention signée 5 mois auparavant.

DOSSIER CLOS

Mme Porchy demande s'il fallait vraiment rompre la convention ou plutôt attendre d'avoir des chats répondant aux critères requis. Elle informe qu'il n'y a pas beaucoup de chats dans le café et pense que les 2 gérantes sont peut-être un peu strictes sur leurs exigences. Mme Kuntz indique que les gérantes lui ont dit avoir eu parfois des chats passant leurs journées cachés ce qui déplaît à la clientèle.

La Présidente explique que le rôle du café était le même que celui d'une famille d'accueil. Les chats restent la propriété de l'École du chat qui décide de son adoption. Mme Ventura demande pourquoi l'École du chat n'y a pas placé des chatons. La réponse est qu'un chaton doit subir avant tout placement une période de quarantaine au cours de laquelle son état sanitaire est observé ; il reçoit ensuite ses vaccins, et le cas échéant des soins.

Ulline et Tinsley ont été adoptées via le café Pattounes ; mais hélas l'adoption d'Ulline a été un échec puisque cette chatte, qui en est à sa 5^{ème} famille d'accueil, revient à la case départ en revenant à l'École du chat.

Mme Bandelier évoque le deuxième bar à chats d'Évreux, au Bon'Eure des chats rue Jacquart. Les chats ont un accès en extérieur. Mme Porchy indique que le bar à chats du centre-ville est bourgeois, alors que celui de la Madeleine est plus simple et que les chats y évoluent mieux ; sa propriétaire a une réelle volonté de défendre la cause animale.

ACACED - Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques.

RAPPEL : la formation ACACED a pour objectif de transmettre des connaissances sur les besoins biologiques, physiologiques et comportementaux des animaux, leur sélection et la législation dans le domaine. Auparavant, ce diplôme s'appelait le Certificat de Capacité Animaux Domestiques (CCAD), mais depuis 2016 il a été remplacé par l'ACACED.



Contrainte supplémentaire depuis le 1^{er} octobre 2022.
Un certificat d'engagement qui doit être délivré par une personne titulaire de l'ACACED et signé par l'acquéreur au moins 7 jours avant la cession de l'animal de compagnie.

Décision : la seule personne habilitée à signer, étant démissionnaire du bureau et du CA, il a été décidé en réunion de bureau que la seule personne qui sera habilitée à faire la formation sera celle qui prendra les fonctions de présidence, lors de la nouvelle nomination.

Nos rendez-vous et activités 2023

AG mars 2023
Résultat et activités 2022

Alimentation collectée 3.522 kilos

Carrefour Market St-André de l'Eure	27 et 28/01/23 : 759 kilos
2 collectes à Super U d'Evreux :	
01/07 et 21/10 :	607 kilos
Perpétuelle : Baobab	106 kilos
et U'Express St-Séb/Morsent	220 kilos
Banque Alimentaire :	130 kilos
La Normandie :	1.437 kilos
Animalys 29/04 et 16/12 :	113 kilos
Particuliers :	150 kilos

La Présidente souligne l'importance vitale des collectes pour l'association ; sans elles il serait impossible de nourrir les chats des sites de nourrissage.

Marché artisanal le 1^{er} mai 2023 à Ecardenville sur Eure

Initiative personnelle. Une adhérente et adoptante de deux chatons, adhérente à l'association E.C.L.A. d'Ecardenville sur Eure, qui a organisé un marché artisanal le 1^{er} mai 2023, y a tenu un stand de démonstration du travail du bois. Une tombola a été aussi organisée et du muguet de jardin vendu. Deux de nos bénévoles l'ont aidée.

Un grand merci à Mme Françoise Le Chanu qui a pris à sa charge tous les achats de matériel pour ses créations.

La recette du jour, 848,00 €, a été reversée à l'Ecole du chat.

Mme Renoult remercie Mme Le Chanu et précise que chacun peut avoir des initiatives personnelles au profit de l'association.



Notre Foire à tout du 15 aout 2023

Electricité forfait	
Achat buvette frites fians	- 733,67 €
Emplacement du Bel Ebat	
Emplacements exposants	+ 5.018,00 €
Vente Buvette	
Vente objets et autres	
BENEFICE FOIRE A TOUT	4.345,33 €

Mme Lemaître souhaite connaître le nombre des exposants à la Foire à tout. La Secrétaire indique qu'il y en a eu 194.

Mme Lemaître déplore qu'il n'y ait pas eu de communication expresse sur ce détail précis.

Le Forum des associations en septembre, excellente ambiance malgré la chaleur.

SOIREE POLYNESIENNE
SAMEDI 07 OCTOBRE 2023
19H00-22H00

Mme Monique Taaroa, Présidente de l'association de danses polynésiennes KURAOA-ORI-TAHITI, a organisé une soirée le 7 octobre 2023 au profit de l'Ecole du Chat d'Evreux. Merci à la troupe de danseuses même si le succès de la soirée ne fut pas au rendez-vous. Nous n'avons pas encore reçu le fruit de cette soirée.

40 participants

Décembre 2023

Une adhérente et bénévole de l'association a exposé au magasin ALIMENTS PLUMES ET POILS à Damville. Elle a vendu pour 110 euros de marchandises et le magasin Plumes et Poils a fait un don de 500 euros à l'association. Un grand merci à Mme Marie-Line David pour son initiative personnelle

Offre des bougies pour aider les chats des rues

- UN CADEAU ECOLOGIQUE - elles sont réalisées à la main, fonctionnent avec de l'eau, de l'huile de table, et un morceau de cire végétale.
- UN CADEAU RESPONSABLE - c'est le moyen pour notre association de récolter des fonds qui nous permettent de subvenir et faire plaisir aux chats sans famille.
- UN CADEAU QUI STIMULE VOTRE CREATIVITE - découvrez nos créations, créations des Plumes et Poils, quelques bougies de nos tables de Noël, des créations et plus...

Offrez ces bougies à vos proches pour les fêtes 5€ 10€

Une trouille et un chaton de bonne nuit

Le soir de 3 bougies

Vous souhaitez nous aider autrement ? Vous pouvez également nous offrir des croquettes. Nous en avons beaucoup à 0,20€, 0,30€, 0,40€, 0,50€, 0,60€, 0,70€, 0,80€, 0,90€, 1,00€, 1,20€, 1,50€, 2,00€, 2,50€, 3,00€, 4,00€, 5,00€, 6,00€, 7,00€, 8,00€, 9,00€, 10,00€, 12,00€, 15,00€, 20,00€, 25,00€, 30,00€, 40,00€, 50,00€, 60,00€, 70,00€, 80,00€, 90,00€, 100,00€, 120,00€, 150,00€, 200,00€, 250,00€, 300,00€, 400,00€, 500,00€, 600,00€, 700,00€, 800,00€, 900,00€, 1000,00€

Marché de Noël Evreux

Bénéfice : 995,68 €

Rétrospective

Le 2 Octobre 1998 Création de l'Ecole du Chat d'Evreux

- Du 2 octobre 1998 au 4 avril 2009, 2 Présidentes successives sur un peu plus de 11 ans, Mme Juliane Zambon puis Mme Corinne Gerbe.

- Du 4 avril 2009 au 23 mars 2024, Mme Eliane Renoult, soit 15 ans de Présidence, qui suivent 11 ans de présence en tant qu'adhérente, membre du bureau, trésorière et famille d'accueil, soit à ce jour 26 ans de bénévolat, à soutenir, soigner, protéger, communiquer et décider pour la protection de la gente féline.

UN IMMENSE MERCI à Mme RENOULT.

L'association a fêté son quart de siècle en 2023.

Madame Renoult rend hommage à Mme Monique Valet habituelle participante aux Assemblées Générales mais aujourd'hui absente pour raison de santé. Toutes les deux sont adhérentes depuis la création de l'École du chat.



Clin d'œil à Harsen,
le second de Mme Renoult



Célèbre mascotte, Harsen accompagne Mme Renoult depuis tant d'années. (année des H, presque 14 ans) Un jour, il s'est invité chez elle et a décidé de ne jamais en repartir. Il n'a voulu être adopté que par elle. Il en a fait des pipis ce cher coquin!! Tant de gens ne l'auraient pas supporté et remis à la rue. Il nous a soutenu aux réunions de l'association, passant de bras en bras, quémendant des croquettes, les genoux, des caresses.... Il prend avec sa maitresse une retraite bien méritée. 

Prévisions 2024

- FEVRIER : nouveau : réunion entre bénévoles le 3 février
- MARS : Collecte Super U : 9 mars
- MARS : Assemblée Générale le 23 mars 2024 : présentation des résultats 2023
- JUIN : un repas « fête des voisins » le 23 juin 2024
- AOÛT : Notre Foire à tout : 15 août 2024
- SEPTEMBRE : Forum des Associations
- OCTOBRE : un Escape Game
- DECEMBRE : Marché de Noël

UNE PAGE SE FERME.

**Madame Renoult prend une retraite bien méritée.
Elle remercie,
pour l'aide essentielle apportée, pendant toutes ces années,**

- Les membres du bureau et du Conseil d'Administration.
- toutes les personnes bénévoles qui œuvrent sur le terrain (trappage, transport, construction de niches), les nourrisseurs et nourrisseuses qui en plus de les nourrir, suivent leur état de santé et leur apportent caresses et réconfort, les familles qui accueillent nos chats en vue de leur adoption, les adoptants.
- Les adhérents et donateurs
- les EHPAD et Foyers logement qui hébergent nos chats libres sur leur territoire et participent à leur suivi sanitaire.
- Les municipalités qui octroient une subvention pour financer des stérilisations de chats errants : Evreux, Gravigny, Guichainville, Le Vieil Evreux, Martot, Criquebeuf sur Seine.
- tous nos partenaires, Clic animaux, les Fondations, 30 M.A. , B. Bardot.....






23 mars 2024
Renouvellement du Conseil d'Administration

Election par les adhérents présents à la fin de l'A.G..

Les adhérents sont invités à rester à la fin de la séance pour élire les membres du Conseil d'Administration.

Ces derniers éliront juste après, les membres du bureau.

Les membres du bureau élus, voteront lors de la prochaine réunion mensuelle de bureau, pour l'attribution des postes à pourvoir au sein du bureau.

Démission de Mme Renoult de La Présidence.

Démission de Mme Merer du Bureau et du CA.

Démission de Mme Leboulenger du bureau.

Démission de Mme Poulet du CA.

Démission de Mme Penhoat du CA.

Démission de Mme Taaroa du CA.

Démission de Mme Bosquet du CA.

Démission de Mme Brière du Bureau.

Approbation à l'unanimité du rapport moral et du rapport d'activité.

4°) Montant de l'adhésion 2025

Il n'augmentera pas et s'élèvera donc à 26 € comme en 2024.

Approbation à l'unanimité.

5°) Questions diverses.

Mme Cousin souhaite connaître l'origine du nom « École du Chat ». Réponse : la raison du nom « école » n'est pas connue. La 1ère école du chat date des années 1970 suite à l'abandon de chats dans un cimetière parisien. Une dame généreuse a œuvré pour les prendre en charge. Les Écoles du chat existent dans tous les départements de France. Ce concept repose sur un état d'esprit : ce sont des chats qui sont stérilisés, nourris, et restent libres sur leur lieu de vie. Beaucoup d'associations de ce type cessent leur activité faute d'argent et de bénévoles. Le bénévolat est épuisant.

Mme Grelle demande ce qui se passe quand une École du Chat ferme? La secrétaire explique que les associations doivent liquider leur patrimoine, quand il y en a un - ce qui n'est pas le cas de l'École du chat qui n'a pas de refuge -, et en cas de reliquat positif le verser à une association qui a le même objet social. Quant aux chats, ils restent sur leur lieu de vie, sans personne pour les prendre en charge officiellement. L'expérience montre que s'ils sont transportés ailleurs ils reviennent à leur point de départ et reconstituent leurs colonies mais bien souvent des chats meurent en route, écrasés etc... . C'est la raison pour laquelle les associations s'accrochent pour continuer.

Mme Ventura rappelle que l'identification des chats est obligatoire depuis 2012. Elle indique que les chats de certaines associations chargées de leur identification sont retrouvés non stérilisés. Elle estime ces associations irresponsables.

Mme David indique qu'à Brezolles (Eure et Loir) les vétérinaires refusent de stériliser un animal s'il n'est pas identifié. Mme Porchy pense que cela peut être contre-productif car le chat ne sera peut-être ni stérilisé ni identifié. Légalement un vétérinaire ne peut pas exiger l'identification ; même si elle est obligatoire il n'existe actuellement aucun moyen de contrainte.

Mme Mourgoux souhaite obtenir des bulletins d'adhésion.

Téléphone : qui le prendra en charge après l'élection du nouveau Conseil d'Administration ? La Présidente rappelle que le n° ne changera pas ; que si Mme Alemao est élue, elle se chargera du téléphone ; exerçant une activité professionnelle, elle répondra plusieurs fois par jour mais pas à chaque appel.

Question de Mme Cousin en cas d'urgence. Mme Renoult répond que l'urgence relève de la responsabilité de chacun et pas seulement des associations, elle est l'affaire de tous. Mme Alemao ajoute que pour une urgence avérée il faut emmener le chat chez le vétérinaire, et qu'elle acceptera ensuite de le prendre en charge s'il n'a pas de propriétaire. La Présidente rapporte l'histoire d'une chatte à Huest dont la patte a été prise dans un piège. Un monsieur courageux l'a vue, a dégagé sa patte du piège et la conduite immédiatement chez un vétérinaire qui l'a soignée gratuitement. La clinique ne pouvant garder la minette, elle l'a remise à la police municipale qui, trouvant porte close à la S.P.A., s'est présentée chez Mme Renoult qui lui a fait une place chez elle en famille d'accueil. La chatte ne sera pas amputée car seul le bout de sa patte est abîmé. Mme Renoult a téléphoné à la mairie d'Huest pour lui signaler la présence de pièges sur son territoire, photo prise par le sauveur de la chatte à l'appui, alors que cela est interdit.

Mme Belezzy demande où seront stockées les trappes. Une prochaine réunion du bureau en décidera.

Puis la Présidente annonce la tenue de l'élection des membres du C.A..

Ne participent pas au vote Mmes Belej et Grelle qui ont quitté l'assemblée auparavant. Le nombre des présents s'élève donc à 38.

6°) Élection du Conseil d'Administration

Les membres actuels du C.A. se présentent devant l'assistance sauf Mme Bosquet absente excusée et Mme Taaroa absente.

Quittent le C.A. : Mmes Bosquet, Merer, Penhoat, Poulet, Taaroa.

Après exposé des missions de chaque membre au sein du C.A. , leur élection est soumise au vote.

Élection à l'unanimité des 12 membres du C.A. : Mmes Marie-Pierre Alemao, Mauricette Bodard, Yvette Brière, Laurence Brunaut, Jocelyne Foubert, Alice Girardon, Nelly Huguenot, Agnès Leboulenger, Diamantina Noël, Stéphanie Queval, Éliane Renoult, Sylvaine Riochet.

Applaudissements pour les élues.

Puis en remerciement de ses 15 ans de présidence, des plantes, bouquets, chocolats et un livre d'or sont offerts à Mme Renoult par l'École du chat, par des entreprises partenaires, et par des bénévoles et adhérents qui ont beaucoup travaillé avec elle et ont tissé des liens. L'École du chat met ensuite à l'honneur les membres qui quittent le C.A. et ont œuvré pour la pérennité de l'association ; elle leur offre des compositions florales.

Pour clore ce moment émouvant Mme Renoult souhaite y associer en pensée les plus anciennes bénévoles qui rencontrent actuellement d'importants soucis de santé.

La séance est levée à 17 h 45.

Fait à Evreux le 23 mars 2024

La Présidente

Eliane Renoult

La Secrétaire

Sylvaine Riochet

La Secrétaire Adjointe

Laurence Brunaut